



Marseille le 07/12/2022

Rectorat Aix-Marseille
À l'attention de Monsieur le Secrétaire
Général
Place Lucien Paye
13100 Aix-en-Provence

Objet : Problèmes de rémunérations

Monsieur le Secrétaire Général de l'académie d'Aix-Marseille,

Depuis ces derniers mois, voire ces dernières années, les problèmes de rémunérations se sont accumulés et il n'est pas acceptable que cela perdure davantage. Cette situation place les enseignants en difficulté financière voire dans une certaine précarité.

- Pour les enseignants affectés en éducation prioritaire, certains n'ont toujours pas perçu leurs indemnités correspondantes (REP/REP+) depuis le début de l'année. D'autres sont toujours en attente du versement de la part modulable de la prime REP+ de 2021/2022, notamment les enseignants itinérants (remplaçants, titulaires de secteur, enseignants en UPE2A, coordonnateurs...). Nous vous avons déjà alerté sur ce sujet dans un précédent courrier.
- D'ailleurs, les remplaçants doivent habituellement patienter deux mois pour avoir leurs Indemnités de Sujétions Spéciales de Remplacement ainsi que leurs primes éducation prioritaire liées aux remplacements qu'ils ont effectués. Pourtant, trois mois après la rentrée, tous n'ont pas perçu les versements correspondants.
- Parmi les bonnes volontés qui ont effectué des heures supplémentaires, bon nombre d'enseignants n'ont pas encore été rémunérés pour les vacances apprenantes, pour l'école ouverte, pour les stages réussite d'avril et d'août 2022, pour « Marseille en grand » (HSE et IMP) et même pour l'accueil des enfants de soignants lors du confinement d'avril 2021...
- Des enseignants contractuels n'ont reçu aucune rémunération pour des raisons d'absence des gestionnaires.
- Concernant les jeunes enseignants, les primes d'entrée dans le métier, les primes grenelle stage, les indemnités pour les M2 alternants, ainsi que les gratifications pour les Etudiants M2 en stage SOPA n'ont pas toujours été versées aux bénéficiaires.

- D'autre part, ceux qui œuvrent pour accompagner les entrants dans le métier doivent sans cesse réclamer leurs indemnités de MAT ou de PEMF.
- De plus, nous nous questionnons sur la prise en compte en décembre des changements d'échelon automatiques, et donc avec un paiement qui n'intervient pas avant février. Puisqu'il n'est plus nécessaire de valider ces promotions en CAPD depuis l'an dernier, pourquoi ne seraient-ils pas mis en paiement en amont pour un versement dès le mois concerné ?

Nous savons que les gestionnaires ne sont pas en nombre suffisant mais la rémunération des enseignants ne devrait pas en pâtir.

Nous adressons régulièrement les situations personnelles problématiques à la DSDEN mais à ce jour, la situation sur le département des Bouches-du-Rhône est particulièrement critique.

Des agents en situation financière catastrophique suite à ces retards de paiement ont sollicité leur gestionnaire pour obtenir une avance sur salaire mais cela leur a été refusé, les laissant en souffrance. Cette absence de considération n'est pas acceptable. En cette période où les agents doivent payer leurs impôts, régler des ajustements de factures, envisager comment ils vont devoir faire face à la hausse du coût de l'énergie et éventuellement essayer de profiter des fêtes de fin d'année... Il est intolérable que cela perdure davantage.

Nous vous demandons, Monsieur le Secrétaire Général, de bien vouloir vous saisir de ces différents dossiers et de prendre les mesures nécessaires pour désamorcer la situation dans les plus brefs délais.

Peut-être que l'ouverture de nouveaux postes de gestionnaires permettrait de remédier à ce problème sur le long terme ?

Recevez, Monsieur le Secrétaire général, mes sincères salutations.

Franck DELETRAZ
Secrétaire départemental

